

MAIRIE DE MARIAC

375 rive de la Dorne
07160 MARIAC

DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2017 à 20 h 30

Membres en exercice : 15
Membres présents : 10
Votants : 12 (2 procurations)

- **DEMANDE D'AIDE AU DEPARTEMENT POUR LE DENEIGEMENT** : Une aide du département est sollicitée concernant le déneigement 2016-2017. Le total des dépenses s'élève à 21 347.88 € TTC (intervention prestataire privé + fournitures de sel de déneigement).
- **VOTE DES SUBVENTIONS** : Le conseil à l'unanimité a voté les subventions aux associations locales et extérieures pour un **montant total 4 350 €**. Le montant de 2016 a été reconduit.

LES AMIS DE LA DORNE - Club du 3 ^{ème} âge Mariac	350 €
LES AMIS DE GIROND	300 €
ASB - Association sportive bouliste, Mariac	300 €
APEP - Association des parents d'élèves des écoles publiques de Mariac	300 €
CREA ARTISTES	300 €
LES GAIS LURONS - Compagnie théâtrale	300 €
PETANQUE DE LA DORNE	300 €
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT DE MARIAC	500 €
Coopérative scolaire de l'école primaire publique de Mariac - 22 élèves de la commune x 20 €	440 €
Coopérative scolaire de l'école maternelle publique - 7 élèves de la commune x 20 €	140 €
Foyer socio-éducatif du collège des 2 vallées, Le Cheylard - 17 élèves x 10 €	170 €
Collège privé St Louis, Le Cheylard - 5 élèves x 10 €	50 €
ADAPEI de l'Ardèche	100 €
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	80 €
Société de PECHE "TRUITE DORNE EYRIEUX"	150 €
LES COLOMBES DE L'ESPOIR	200 €
ACPG-CATM Le Cheylard (anciens combattants prisonniers de guerre, anciens d' AFN)	130 €
FNATH Section cantonale des accidentés du travail et handicapés du Cheylard	60 €
UFAC – Amicale des mutilés et anciens combattants Le Cheylard	130 €
Société de SAUVEGARDE DES MONUMENTS ANCIENS DE L'ARDECHE	50 €
TOTAL	4 350 €

➤ **PERSONNEL**

1. **RENOUVELLEMENT CDD AGENT CONTRACTUEL** : Accord du conseil pour renouveler le CDD de 24 h hebdomadaire d'un agent déjà en poste dont le contrat se termine le 1^{er} septembre 2017 pour une nouvelle période de 3 ans sur 2 grades différents : Adjoint Technique pour 12 h hebdomadaire et Adjoint d'animation pour 12 h hebdomadaire.
2. **MODIFICATION INDICE DE TRAITEMENT AGENT CONTRACTUEL EN CDI** : Accord du conseil pour la revalorisation de salaire de l'agent communal effectuant le ramassage scolaire et diverses autres tâches en modifiant son indice de traitement de 15 points majorés à compter du 1^{er} juin 2017
L'augmentation est justifiée par le fait qu'il ne bénéficie d'aucun avancement d'échelon ni de grade comme les agents titulaires et qu'il a autant d'ancienneté qu'un autre agent titulaire dans la collectivité.

3. **EMPLOIS SAISONNIERS** : La commune a reçu 5 demandes de jeunes **mais le conseil a décidé de n'en prendre aucun pour cet été.**

➤ **CONVENTION ARDECHE MUSIQUE ET DANSE** : **Accord du conseil pour signer la convention pour l'année scolaire 2017-2018 avec le syndicat mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse** afin d'assurer des séances régulières de sensibilisation aux pratiques musicales en faveur des écoles maternelles et primaires **soit pour 2 classes (maternelle et primaire) et 3 heures de musique.** La participation de la commune sera de 1791 € sachant que le conseil départemental ne participe plus suite à la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Il précise qu'une moitié sera payée dès la rentrée de septembre et le solde à l'issue des séances d'éveil musical.

➤ **RYTHMES SCOLAIRES** : Suite à la réunion du COPIL (comité de pilotage) du 23 mai 2017 en présence notamment des deux enseignantes de l'école primaire et maternelle, des déléguées des parents d'élèves des deux écoles ainsi que du personnel encadrant concernant les Temps d'activités périscolaires (TAP), il en est ressorti que la majorité est pour le retour de la semaine à 4 jours, si les nouvelles dispositions à venir le permettent.

Accord du conseil par 8 voix pour, 3 abstentions et 1 contre de ne pas reconduire les TAP à compter de la prochaine rentrée scolaire 2017/2018 et de revenir à la semaine de 4 jours.

➤ **DEVIS ET TRAVAUX EN COURS** : **Accord du conseil pour :**

1. Devis de la société HILAIRE Frères pour volets roulants pour un montant de 11 138.04 € TTC
2. Devis de l'EURL AULAGNIER Jérôme pour remplacement cabine douche appartement en location pour un montant de 1 452 € TTC
3. Devis de la société HILAIRE Frères pour terrasse épicerie pour un montant de 4 565.08 € TTC. Une DP a été déposée le 16 mai auprès de la CCVE.
4. Un devis des pépinières BESSET a été signé pour la fourniture et plantation de plantes et fleurs pour un montant de 2 045.40 € TTC.

✓ **Aménagement traverse RD 578** : Il est fait part des observations écrites des administrés de la commune et de personnes extérieures. Mr ROCHE informe l'assemblée que le projet doit être examiné le 6 juin auprès du Département. Attendre la suite.

Il est demandé s'il y aura une réunion publique de prévue pour ce dossier.

✓ **Remplacement candélabres 2^{ème} tranche** : La convention avec le SDE a été signée ainsi que la convention avec la CCVE pour demande Fonds de concours « modernisation éclairage public ».

➤ **PERMANENCE ELECTORALE** : Les tours pour les élections législatives sont établis pour le dimanche 11 juin (1^{er} tour) et le dimanche 18 juin (2^{ème} tour) sachant que les bureaux de vote ferment **à 18 h.**

QUESTIONS DIVERSES

✚ **Référent pour suivi projet solaire SEMLEER** : Mr André FOUREZON est désigné référent pour assurer le suivi du projet sur le bâtiment de la commune, espace d'animation suite à la décision du conseil du 21 février 2017.

✚ **Coup de pouce valorisation géosite** : Une déclaration d'intention pour la valorisation du géosite a été déposée auprès du PNR pour une dépense prévisionnelle de 13 000 € qui serait financée moitié PNR dans le cadre « du coup de pouce » et moitié CCVE.

- ✚ **Réunion INTER CCAS** : Lors de la dernière réunion du 25 avril il a été proposé les actions suivantes :
 - **le dimanche 17/09/2017** animation multi jeux tout public en principe à Mariac en plein air
 - **semaine bleue du 2 au 8 octobre 2017** pour les personnes âgées de + de 60 ans avec 3 actions dans chaque commune (Mariac, Accons et Dornas)

La prochaine réunion est prévue le mardi 6 juin à Dornas.

- ✚ **Tribunal administratif** : Mr ROCHE informe l'assemblée qu'un administré de la commune a déposé un recours au TA pour un dossier d'alignement concernant une clôture.

- ✚ Il a été demandé s'il était possible de prévoir un miroir pour le chemin des Jallas.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 h.